

FLEXIBLES DE FREINS (DIAMETRE INTERIEUR 3,2 OU 1/8')

Page 1/4

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

SOMMAIRE

1. OBJET	1
2. PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES	1
3. EXPRESSION SUR DOCUMENTS	1
4. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	2
4.1. ESSAIS À L'ÉTAT NEUF	2
4.2. ESSAIS APRÈS VIEILLISSEMENT	3
4.3. ESSAIS APRÈS COMPATIBILITÉ AVEC LE LIQUIDE DE FREINS	3
4.4. ESSAIS APRÈS ABSORPTION D'EAU	3
5. HISTORIQUE ET DOCUMENT CITÉS	4
5.1. HISTORIQUE	4
5.2. DOCUMENTS CITÉS	4
5.3. EQUIVALENT À :	4
5.4. CONFORME À :	4
5.5. MOTS CLEFS	4

1.OBJET

Le présent cahier des charges définit les conditions auxquelles doivent satisfaire les flexibles de freins. Il complète par des prescriptions particulières aux Sociétés Automobiles du Groupe les prescriptions des règlements en vigueur dans les pays auxquels ces flexibles sont destinés.

2.PRESCRIPTIONS GENERALES

Ces prescriptions sont celles du cahier des charges B20 0110 dont le paragraphe ci-dessous est complété comme suit :

B - RESPONSABILITE DU FOURNISSEUR

Les embouts de flexibles doivent être exempts de défauts tels que : crique, usinage, oxydation, etc.
Le conduit intérieur doit être propre, sec et exempt de corps étrangers.

3.EXPRESSION SUR DOCUMENTS

L'application des exigences du présent cahier des charges doit être indiquée sur les documents par le rappel de son indice.

Exemple :

NORME B24 5210.

Nota : L'édition précédente (indice d'évolution A) de la présente norme imposait l'expression des exigences par le rappel de l'indice du document, précédé du numéro d'annexe adoptée (A01 ou A02) :

Exemple : A02 Norme B24 5210.

Dès la diffusion de la présente norme (indice d'évolution B (Mars 91)), seules les nouvelles exigences sont à appliquer. Ne plus tenir compte des indications figurant sur tous les documents antérieurs à cette date (plans, spécifications, etc.).

4. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Les caractéristiques techniques des produits doivent satisfaire aux conditions et exigences indiquées ci-après :
Des essais supplémentaires pouvant s'avérer nécessaires, les services techniques du Groupe se réservent le droit de préciser ou compléter à tout moment ce cahier des charges par des avenants.

4.1. ESSAIS A L'ETAT NEUF

Méthodes ou Procédures d'essai	Caractéristiques	Expression des résultats	Exigences		
B15 4101	Revêtement des embouts		Z5F XR (X = J, V, N) soit : pour le zingage épaisseur : zone hors filetage $\geq 10 \mu$ min. filetage $\geq 50 \text{ g/m}^2$ alésage : grammage indéterminé Traitements : Zn alcalin sans CN Zn en duplex (1) pour la finition après CT (2) et 200 H. de BS, corrosion blanche admise sur 20 % de la surface totale de l'embout		
			bar		
			50	105	150
B34 5210	Dilatation volumique	cm^3	< 0,27	< 0,5	< 0,7
	Dilatation linéaire	mm/m	< 1	< 2	< 4
	Vrillage	$^\circ/\text{m}$	< 8	< 12	< 20
B34 5220	Traction à $25^\circ\text{C} \pm 5^\circ\text{C}$	daN	> 200		
	Traction à $120^\circ\text{C} \pm 2^\circ\text{C}$	daN	> 90		
B34 5215	Eclatement à $25^\circ\text{C} \pm 5^\circ\text{C}$	bar	> 500		
	Eclatement à $120^\circ\text{C} \pm 2^\circ\text{C}$	bar	> 400		
B34 5225	Fouettement	h	> 35		
B34 5230	Gymnastiquage sous pression alternée : durée de vie	h	moyenne 100 avec min. 70		
B34 5235	Pression répétée à chaud	Nombre de cycles	> 10 000		
B34 5240	Rétrécissement	s	< 5		
B34 5260	Tenue au froid	Examen des fissures et craquelures	Sans		
D47 1100	Tenue à l'ozone 200 pphm	h	> 72		
EN 28033	Adhérence entre les éléments constitutifs d'un tuyau, essai sur éprouvette TYPE 3, adhérence entre revêtement et armature	kN/m	> 2		

(1) Zinc acide $\leq 3 \mu\text{m}$ + Zn alcalin sans CN.

(2) CT = choc thermique T1 (suivant norme B15 4101 § 11.2).